

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif de « Jeesr Industries SARL » par « ECP Maroc SARL AU », une filiale du Groupe « Eczacıbaşı », à travers l'acquisition de 100 % de son capital social et des droits de vote associés

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils sont modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2 -14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils sont modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernées :

- **L'acquéreur :** « ECP Maroc SARL AU », filiale du Groupe « Eczacıbaşı »;
- **La cible :** « Jeesr Industries SARL ».

Nature de l'opération

- Acquisition du contrôle exclusif

Secteurs économiques concernés

- Fabrication et fourniture de rouleaux de papier tissu semi-finis et de produits d'hygiène à base de papier tissu.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 29 janvier 2024

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu une notification en vertu de laquelle « ECP Maroc SARL AU » (« ECP Maroc »), une filiale du « Groupe Eczacıbaşı » (« Eczacıbaşı »), envisage d'acquérir le contrôle exclusif de « Jeesr Industries SARL » (« Jeesr ») par l'acquisition de 100 % de son capital social et des droits de vote associés.

Eczacıbaşı, dont le siège social est situé en Turquie, est un groupe industriel exerçant des activités dans une vaste gamme de secteurs. Le groupe est divisé en quatre grandes unités opérationnelles : (i) les produits de construction ; (ii) les produits grand public ; (iii) les produits de santé et (iv) les ressources naturelles. Le groupe est principalement actif en Turquie. Toutes les activités d'Eczacıbaşı au Maroc sont menées par sa filiale marocaine, ECP Maroc, qui fabrique et fournit en gros des produits d'hygiène à base de papier tissu au Maroc.

Jeesr, la cible, est une entreprise de droit marocain. Il s'agit d'une unité de conversion spécialisée dans la fabrication et la fourniture de produits d'hygiène à base de papier tissu, également appelés « *paper converting products* », à savoir le papier mouchoir, le papier hygiénique, le papier essuie-tout et les serviettes de table en papier, ainsi que des rouleaux de papier tissu semi-finis également dénommés « *jumbo rolls* ». Jeesr opère exclusivement au Maroc.

Fait à Rabat le 18 janvier 2024